



La Voix de l'Enfant Autiste  
Humanité - Education - Art  
"Touche pas à mon Enfant"

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris – 14/02/2007

## Autisme : Une jeune mère de famille porte plainte contre l'Etat Français

**En écho à la démarche de l'association Léa pour Sammy pour faire cesser l'abandon à leur sort des enfants autistes par l'Etat Français, plus de 90 familles appuient cette plainte et témoignent devant le Juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris, 10 familles ont saisi l'association et se portent partie civile. Ce nombre augmente chaque jour.**

**Suite à la plainte de Léa pour Sammy contre X pour discrimination à l'égard des enfants autistes déposée en septembre 2006, une jeune mère, représentée par Maître Emmanuel Ludot, l'avocat de l'association, se porte partie civile pour mettre l'Etat devant ses responsabilités.**

Il s'agit de Tina OLDENSKOV, mère d'un jeune enfant autiste de 16 ans, Henrik.

Tina et Henrik ont vécu ce qui fait la grande faiblesse du système de soins en matière d'accompagnement des enfants autistes.

Des psychiatres, complètement ignorants en matière d'autisme ont fait subir à Tina une thérapie pendant des années, se trompant une fois de plus de patient. Pratiquant un système de diagnostic dépassé qui considère l'autisme comme une psychose. Ces psychiatres ont fait porter la responsabilité de l'état de l'enfant à sa propre mère. Ils soignent la mère et mettent l'enfant en hôpital psychiatrique ce qui ne fait qu'aggraver son cas.

Ce système de soins est abandonné aux Etats Unis depuis 40 ans au profit d'approches éducatives. Ces alternatives sont quasiment inexistantes en France.

Depuis quelques mois, Tina a réussi à financer une prise en charge ABA à Henrik. Il a intégré FuturoSchool avec l'appui de l'association Léa pour Sammy, rattrapant les années de retard accumulées par l'incompétence des psychiatres qui l'ont précédemment pris en charge. L'enfant s'épanouit, évolue de jour en jour contrairement à ce que les " spécialistes " lui avaient prédit.

Il n'est pas trop tard pour que Tina puisse construire pour Henrik un avenir digne de ce nom.

Par sa plainte, elle voudrait éviter aux centaines de milliers de familles d'autistes isolées par le système, de revivre ce qu'elle et son fils ont vécu.

**Le cas de Tina et Henrik n'est malheureusement pas isolé. C'est l'histoire de milliers de familles en France.**

**L'Association Léa pour Sammy, par sa plainte, soulève, avec les outils juridiques à sa disposition, le problème de la prise en charge de l'autisme en France.**

**Au-delà de sa plainte pour discrimination, l'objectif de l'Association est de prouver que ces enfants, ces personnes, sont victimes de défaut de soin et de délaissement.**

**L'association Léa pour Sammy incite toutes les familles d'enfants autistes à la contacter et à témoigner pour mettre fin à ce scandale français.**

**M'Hammed SAJIDI**

**Président LEA POUR SAMY – La Voix de l'Enfant Autiste**

51 rue Léon Frot

75011 PARIS

Tel : 01.47.00.47.83 – 06.09.85.70.22

[www.leapoursamy.com](http://www.leapoursamy.com)

[leapoursamy@wanadoo.fr](mailto:leapoursamy@wanadoo.fr)

**Contact Presse :** Cyrille Totozafy : 06 19 98 74 22

---

**Association LEA POUR SAMY – La Voix de l'Enfant Autiste**

51 rue Léon Frot 75011 Paris

Tel : 01.47.00.47.83 - Fax : 01.43.73.64.49 - Port : 06.09.85.70.22

[www.leapoursamy.com](http://www.leapoursamy.com) - [leapoursamy@wanadoo.fr](mailto:leapoursamy@wanadoo.fr)